



**HAL**  
open science

# Curriculum et enjeux sociétaux de l'enseignement bilingue français-corse

Sébastien Quenot

► **To cite this version:**

Sébastien Quenot. Curriculum et enjeux sociétaux de l'enseignement bilingue français-corse. Approches comparées de l'enseignement des langues et de la formation des enseignants, AFDECE, Nov 2008, Lisbonne, Portugal. hal-01178801

**HAL Id: hal-01178801**

**<https://univ-corse.hal.science/hal-01178801>**

Submitted on 22 Jul 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Curriculum et enjeux sociétaux de l'enseignement bilingue français-corse

Sébastien Quenot

UMR LISA 6240

[www.umrlisa.univ-corse.fr](http://www.umrlisa.univ-corse.fr)

La revendication linguistique initiée dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle reprit de l'ampleur au début des années 70, lorsque la jeune génération post-soixante-huitarde, baignée par le mouvement de « l'ethnic revival » a critiqué le « grand dérangement culturel » (FRC 1970). Il s'agissait alors d'impulser une dynamique à la fois culturelle, politique et scientifique : le « Riacquistu », c'est-à-dire la réappropriation (Bourdieu 1980) (Di Meglio 2003). Initialement exclu du dispositif législatif de la loi Deixonne (1951) permettant l'enseignement des langues régionales, le corse n'aura droit de cité à l'école qu'à partir de 1974. Cette brèche sera de nature à renforcer la détermination des promoteurs de la langue et à concentrer la revendication linguistique sur l'espace scolaire. Cela peut s'expliquer tant par la relative réussite de la francisation des Corses par l'école que par le profil des intellectuels qui étaient pour la plupart des enseignants de l'école publique. Cette focalisation de la revendication linguistique a certes permis d'obtenir de grandes avancées qui rendent la situation du corse à l'école plus favorable que celle des autres langues régionales mais nous pouvons cependant constater qu'à cette ouverture scolaire répond une hostilité durable de l'espace public à la présence du corse (Di Meglio 2004). Hostilité qui est au demeurant préjudiciable à son rayonnement scolaire. Ce paradoxe, le « syndrôme du bocal », a été analysé par Jean-Marie Comiti (2005). Il se traduit entre autres conséquences, par une moindre attractivité de l'enseignement du corse et une persistance, bien qu'évolutive, de la diglossie et des rapports de domination entre le français et le corse.

Néanmoins, depuis la loi Deixonne, le corse n'a eu de cesse d'investir l'espace scolaire. Des circulaires Savary (1981) à la loi sur la Corse de janvier 2002 qui a rendu l'offre de son enseignement obligatoire pour l'Etat, le nombre d'élèves concernés par cet enseignement n'a

cessé de croître. Selon les dernières statistiques académiques, du point de vue quantitatif, 98% des élèves du premier degré recevraient un enseignement du corse mais seulement 31% recevraient un enseignement supérieur ou égal aux trois heures hebdomadaires prescrites par les programmes. À côté de cet enseignement extensif, l'enseignement intensif, bilingue, accueille 17,50% des élèves du primaire soit 4032 élèves répartis sur 62 écoles (Frassati 2008).

## **L'enseignement bilingue : enjeu linguistique et enjeu social**

Si l'enjeu linguistique demeure toujours tout aussi vif que par le passé, la dualité enseignement bilingue/enseignement standard est de nature à créer, via la langue corse, un espace social nouveau au sein duquel les réactions et les interactions des différents acteurs doivent être interrogées. Il nous semble que l'ouverture d'une offre d'enseignement bilingue puisse avoir un impact tant sur les performances linguistiques des enfants que sur leur socialisation. Cette situation nouvelle ne saurait être appréhendée par les seuls outils conceptuels de la sociologie de l'éducation ou de la sociolinguistique. Des phénomènes d'interactions ethniques sont en effet susceptibles de s'agréger et de se mêler aux phénomènes liés au curriculum caché et au consumérisme scolaire des familles.

Au cours de cette enquête, le concept d'ethnicité, longtemps occulté en France, nous est apparu pertinent dans le cadre de l'étude des interactions sociales. Selon Barth (6 :1998) : «Ethnicity is a matter of social organization above and beyond questions of empirical cultural differences: it is about “the social organization of culture difference” ».

L'enseignement bilingue, initialement censé concourir à l'intégration des enfants d'origine étrangère, pourrait dès lors devenir un moyen d'évitement employé par certaines familles désireuses de se distinguer des familles immigrées. **L'objectif de notre enquête est d'analyser l'impact sociétal du développement d'une offre scolaire différenciée, au sein même de la scolarité laïque, gratuite et obligatoire, à l'école primaire.** Cette offre scolaire se caractérise par un enseignement à parité horaire français-corse. Quant à l'inscription dans telle ou telle filière, elle relève en principe du libre choix des familles.

L'enquête que nous avons réalisée repose d'une part sur un questionnaire que nous avons distribué auprès des familles de trois sites bilingues. Ces trois écoles accueillent des élèves scolarisés au sein des deux filières. Il s'agissait pour nous de recueillir des données

concernant l'identité sociale et culturelle des familles ainsi que de connaître leur opinion au sujet de l'enseignement bilingue. Cette enquête quantitative est complétée par une série d'entretiens semi-dirigés réalisés auprès des familles et des directeurs de ces trois écoles.

L'impact sociétal de l'enseignement bilingue ne saurait être appréhendé par un indicateur unique. Nous avons donc croisé les informations relevant de l'identité sociale des familles avec les indicateurs d'appartenance ethnique et interrogé les familles au sujet du milieu linguistique dans lequel elles évoluent. À partir de ces premiers résultats, nous pouvons étudier les motivations des familles en fonction de la spécificité curriculaire des filières proposées et essayer de distinguer et de typologiser les motivations relevant soit du consumérisme scolaire soit de l'intérêt manifesté par la famille à l'égard de la langue corse.

## Filiarisation, bilinguisme et ségrégation

### La nationalité

Le premier indicateur pris en compte dans la composition et la répartition des élèves est la nationalité de la mère. Il apparaît en effet que l'orientation scolaire est positivement corrélée par cette variable. Si l'on considère les trois sites, 90,9% des élèves scolarisés dans la filière bilingue ont leur mère de nationalité française tandis qu'ils ne sont plus que 75,5% dans la filière standard.

Valeurs	Standard	Bilingue	TOTAL
française	75,5% ( 83)	90,9% (130)	<b>84,2% (213)</b>
étrangère	24,5% ( 27)	9,1% ( 13)	<b>15,8% ( 40)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100% (110)</b>	<b>100% (143)</b>	<b>100% (253)</b>

La dépendance est très significative.  $\chi^2 = 11,16$ , ddl = 1, 1-p = 99,92%.

Composition des filières en fonction de la nationalité de la mère (l'Isula, Corti, Bunifaziu)

### L'origine

Cependant, une analyse plus fine, en fonction des écoles, révèle une importante dissimilarité des situations. Nous utiliserons pour cela un autre indicateur. Nous avons demandé aux personnes interrogées de nous faire part de leur origine soit régionale, soit nationale. Il

s'agissait pour nous de distinguer plus nettement l'orientation en fonction des autocatégorisations de chacun. La dépendance entre l'origine affirmée par les mères et l'orientation est très significative au test du chi2 sur le site de l'Isula tandis que les deux autres sites retenus dans notre enquête ne laissent apparaître aucune corrélation entre l'origine de la mère et l'orientation scolaire. Sur le site de l'Isula, les enfants dont la mère est « corse » sont surreprésentés dans la filière bilingue tandis que les enfants dont la mère est d'origine portugaise ou maghrébine y sont sous-représentés. Seuls les enfants dont la mère est d'origine continentale sont équitablement représentés bien que 57,9% d'entre eux soient scolarisés dans la filière bilingue. Il en résulte une forte ségrégation des publics. La filière bilingue compte 1,9% d'enfants d'origine maghrébine et aucun d'origine portugaise tandis que la filière standard accueille la quasi-totalité des enfants d'origine étrangère. 46,9% des enfants scolarisés dans la filière standard de l'école de l'Isula ont leur mère d'origine étrangère. La présence de cet unique élève dont les parents s'explique par le rôle joué au moment de l'orientation par le directeur de l'école. Il a préféré le scolariser dans la filière bilingue parce que les effectifs y sont moins lourds. Cela permet un suivi plus rapproché de cet élève non-francophone par le maître du CP et un rééquilibrage certes modeste mais perceptible des effectifs. Paradoxalement, à l'Isula, c'est la filière bilingue qui s'avère être l'espace le plus approprié à la francophonisation des primo-arrivants.

Valeurs	Standard	Bilingue	TOTAL
Corse	25,0% ( 10)	75,0% ( 30)	100% ( 40)
Continent	42,1% ( 16)	57,9% ( 22)	100% ( 38)
UE	100% ( 12)	0,0% ( 0)	100% ( 12)
Maghreb	91,7% ( 11)	8,3% ( 1)	100% ( 12)
<b>TOTAL</b>	<b>48,0% ( 49)</b>	<b>52,0% ( 53)</b>	<b>100% (102)</b>

La dépendance est très significative.  $\chi^2 = 31,17$ , ddl = 3, 1-p = >99,99%.

### Orientation des enfants en fonction de l'origine déclarée de leur mère (l'Isula)

Valeurs	Standard	Bilingue	TOTAL
Corse	20,4% ( 10)	56,6% ( 30)	39,2% ( 40)
Continent	32,7% ( 16)	41,5% ( 22)	37,3% ( 38)
UE	24,5% ( 12)	0,0% ( 0)	11,8% ( 12)
Maghreb	22,4% ( 11)	1,9% ( 1)	11,8% ( 12)
<b>TOTAL</b>	<b>100% ( 49)</b>	<b>100% ( 53)</b>	<b>100% (102)</b>

La dépendance est très significative.  $\chi^2 = 31,17$ , ddl = 3, 1-p = >99,99%.

## Composition des filières de l'école de l'Isula en fonction de l'origine déclarée de leur mère (l'Isula)

Les données que nous avons recueillies sur les deux autres sites laissent apparaître au contraire une répartition des élèves non corrélée avec l'origine de leur mère. Sur Corti, contrairement aux continentaux, les Corses auraient même tendance à privilégier la filière standard à la filière bilingue.

Valeurs	Standard	Bilingue	TOTAL
Corse	62,2% (23)	37,8% (14)	<b>100% (37)</b>
Continent	40,9% (9)	59,1% (13)	<b>100% (22)</b>
Portugal	50,0% (2)	50,0% (2)	<b>100% (4)</b>
Maghreb	75,0% (3)	25,0% (1)	<b>100% (4)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>55,2% (37)</b>	<b>44,8% (30)</b>	<b>100% (67)</b>

La dépendance n'est pas significative.  $\chi^2 = 3,22$ , ddl = 3, 1-p = 64,11%.

## Orientation des enfants en fonction de l'origine déclarée de leur mère (Corti)

En ce qui concerne l'école de Bonifaziu, le faible taux de réponse des familles ayant choisi de scolariser leur enfant dans la filière standard ne nous permettent pas d'établir une corrélation entre l'orientation et l'origine. Nous pouvons cependant constater que les mères d'origine étrangère qui ont répondu à notre questionnaire ont principalement scolarisé leur enfant dans la filière bilingue. Ils constitueraient 19,6% des effectifs de cette filière. Cela signifie-t-il pour autant que l'orientation scolaire serait davantage guidée par des interactions ethniques à l'Isula qu'à Bunifaziu ? Les enquêtes sociologiques et la littérature consacrées à ces deux stations balnéaires laissent pourtant apparaître de nombreuses similitudes entre ces deux cités. Mis à part l'histoire particulière de Bonifaziu qui fit de cette citadelle génoise un îlot linguistique ligurien, tout semble désormais rapprocher la cité paoline de la citadelle bonifacienne. En témoigne l'analyse de l'INSEE qui constate que « l'accroissement démographique de la microrégion est dû exclusivement à des apports migratoires, le solde naturel étant déficitaire. Le taux d'activité se situe en deçà de la moyenne insulaire. L'agriculture et le bâtiment ont un poids non négligeable<sup>1</sup> ». Pour sa part Jean-Marie Comiti témoigne de l'évolution démographique de la cité des Lestrygons : « Bunifaziu era diventata una terra d'accogliu, i bisogni di u turisimu chì cresceva in modu spripusitatu avianu fattu

<sup>1</sup> [http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/corse/zoom/balagne.htm](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/corse/zoom/balagne.htm), consulté le 31 mai 2008.

scalà parechji immigrati d'origine magrebbina è purtughese. Issi dui quì si sbrugliacciavanu cum'elli pudianu<sup>2</sup> ». Globalement, en 2005, la population corse comptait 16,5% d'immigrants ou d'étrangers. Les zones côtières sur lesquelles le développement du tourisme est le plus perceptible sont également les espaces qui accueillent une plus grande diversité de population. En l'occurrence, nous attribuons les différences de répartition et d'orientation au rôle joué par les directeurs de ces deux écoles (Quenot 2008).

## Le niveau de diplôme

L'orientation des élèves en fonction du niveau de diplôme de leur mère laisse apparaître une corrélation positive entre ces deux variables sur l'école de l'Isula. Plus les parents possèdent de diplômes, plus ils auront tendance à inscrire leur enfant dans la filière bilingue.

Valeurs	Standard	Bilingue	TOTAL
Niveau VI	47,1% ( 24)	14,3% ( 8)	29,9% ( 32)
Niveau IV	7,8% ( 4)	26,8% ( 15)	17,8% ( 19)
Niveau V	19,6% ( 10)	16,1% ( 9)	17,8% ( 19)
Niveau II	7,8% ( 4)	19,6% ( 11)	14,0% ( 15)
Niveau III	13,7% ( 7)	12,5% ( 7)	13,1% ( 14)
Niveau I	3,9% ( 2)	10,7% ( 6)	7,5% ( 8)
<b>TOTAL</b>	<b>100% ( 51)</b>	<b>100% ( 56)</b>	<b>100% (107)</b>

La dépendance est très significative.  $\chi^2 = 19,50$ , ddl = 5, 1-p = 99,84%.

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

### Niveau de diplôme de la mère et filière de scolarisation (l'Isula)

En revanche, la répartition des élèves dans les deux autres sites ne dépend pas du niveau de diplôme des parents.

## La PCS

Concernant les Professions et Catégories Socioprofessionnelles, les enfants dont la mère est inactive sont davantage représentés dans la filière standard que dans la filière bilingue. L'activité de la mère dépend fortement de sa nationalité. Si les mères de nationalité française

<sup>2</sup> « Bunifaziu était devenue une terre d'accueil, les besoins du tourisme qui se développait de façon disproportionnée avaient fait s'installer plusieurs immigrés d'origine maghrébine ou portugaise. Ils se débrouillaient comme ils pouvaient. » TdA. Comiti G-M., 2008, *U Sangue di a passione*, Albiana, p.18.

sont actives pour 85% d'entre elles, le taux d'activité diminue à 36,8% pour les Portugaises et 22,2% pour les Marocaines.

PCS INSEE MERE	Active	Inactive	TOTAL
<b>NATIONALITE MERE</b>			
Française	85,0% (181)	3,8% ( 8)	100% (189)
Marocaine	22,2% ( 4)	50,0% ( 9)	100% ( 13)
Portugaise	36,8% ( 7)	57,9% (11)	100% ( 18)
<b>TOTAL</b>	<b>75,7% (192)</b>	<b>11,2% ( 28)</b>	<b>100% (220)</b>

La dépendance est très significative.  $\chi^2 = 87,58$ , ddl = 2, 1-p = >99,99%.

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

Attention, 2 (33.3%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du  $\chi^2$  ne sont pas réellement applicables.

% de variance expliquée (V de Cramer) : 33,81%

## Nationalité de la mère et activité professionnelle

### Les familles et la langue corse

Au-delà des critères sociaux couramment employés dans la mesure de la ségrégation scolaire, nous avons jugé pertinent d'analyser, du point de vue sociolinguistique, la relation entre la langue corse et l'orientation scolaire. Trois indicateurs ont été retenus : la compétence linguistique, la pratique linguistique et l'importance accordée à la langue corse. Les résultats que nous avons obtenus sont à nuancer car ils ne reposent que sur les déclarations des familles.

Au sujet de la compétence linguistique, on constate que les mères dont l'enfant est scolarisé à Corti sont davantage corsophones que les autres. 83,8% des mères déclarent le comprendre à l'oral contre seulement 61,5% à l'Isula.

Valeurs	Vous ne le comprenez pas du tout	Vous le comprenez à l'oral	TOTAL
l'Isula	38,2% ( 39)	61,8% ( 63)	100% (102)
Corti, Sandreschi	16,2% ( 11)	83,8% ( 57)	100% ( 68)
Bunifaziu	34,3% ( 23)	65,7% ( 44)	100% ( 67)
<b>TOTAL</b>	<b>30,8% ( 73)</b>	<b>69,2% (164)</b>	<b>100% (237)</b>

La dépendance est très significative.  $\chi^2 = 9,86$ , ddl = 2, 1-p = 99,28%.

### Mère et compétence linguistique déclarée

Cette compétence ne se transforme pas pour autant en une pratique linguistique patente. Les mères affirmant parler « très souvent » corse à leur enfant est de l'ordre de 5%. En 1998,



l'enquête Euromosaic avait établi à 6% le taux de transmission naturelle<sup>3</sup>. Quant aux mères qui affirment parler « très souvent » corse à leur enfant, il est fort probable qu'une partie d'entre elles surestime son engagement linguistique.

Valeurs	Non réponse	Jamais	Rarement	Occasionnellement	Assez souvent	Très souvent	TOTAL
Ilsula	55,9% ( 62)	10,8% ( 12)	5,4% ( 6)	11,7% ( 13)	11,7% ( 13)	4,5% ( 5)	<b>100% (111)</b>
Corti, Sandreschi	41,9% ( 31)	10,8% ( 8)	8,1% ( 6)	16,2% ( 12)	17,6% ( 13)	5,4% ( 4)	<b>100% ( 74)</b>
Bunifaziu	60,6% ( 43)	12,7% ( 9)	5,6% ( 4)	11,3% ( 8)	5,6% ( 4)	4,2% ( 3)	<b>100% ( 71)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>53,1% (136)</b>	<b>11,3% ( 29)</b>	<b>6,3% ( 16)</b>	<b>12,9% ( 33)</b>	<b>11,7% ( 30)</b>	<b>4,7% ( 12)</b>	<b>100% (256)</b>

La dépendance n'est pas significative.  $\chi^2 = 8,81$ , ddl = 10, 1-p = 45,01%.

### Mère et pratique linguistique déclarée avec leur enfant

Il ne faut pas en effet amalgamer l'importance accordée à la langue et la pratique effective de celle-ci. La première n'est pas plus significative pour les familles d'une école plutôt que de telle autre. Par contre si la langue corse patissait autrefois de jugements de valeur largement défavorables, l'importance que les familles semblent lui concéder est désormais éloquente. Environ 80% d'entre elles la considèrent comme « assez importante » ou « très importante ». La différence subsiste néanmoins entre les familles en fonction des filières au sein desquelles elles scolarisent leur enfant.

Valeurs	Non réponse	Sans importance	Peu important	Assez important	Très important	TOTAL
Ilsula	10,8% ( 12)	5,4% ( 6)	16,2% ( 18)	29,7% ( 33)	37,8% ( 42)	<b>100% (111)</b>
Corti, Sandreschi	8,1% ( 6)	6,8% ( 5)	9,5% ( 7)	31,1% ( 23)	44,6% ( 33)	<b>100% ( 74)</b>
Bunifaziu	8,5% ( 6)	5,6% ( 4)	9,9% ( 7)	38,0% ( 27)	38,0% ( 27)	<b>100% ( 71)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9,4% ( 24)</b>	<b>5,9% ( 15)</b>	<b>12,5% ( 32)</b>	<b>32,4% ( 83)</b>	<b>39,8% (102)</b>	<b>100% (256)</b>

La dépendance n'est pas significative.  $\chi^2 = 4,32$ , ddl = 8, 1-p = 17,28%.

### Importance attribuée à la langue corse par les mères et école

<sup>3</sup> « Le taux de retransmission de la langue (transmission de la langue aux enfants par ceux qui l'ont reçue de leurs parents) semble se maintenir à 60 %, mais cette transmission est devenue au fil du siècle presque exclusivement occasionnelle, tandis que la retransmission habituelle est descendue en dessous de 10 %. Cette observation rejoint celle du rapport « Euromosaic » de 1998, qui estimait à 6 % le taux de transmission habituelle aux enfants. », in Délibération n° 05/112 de l'Assemblée de Corse approuvant les orientations stratégiques pour le développement et la diffusion de la langue corse, disponible sur [http://www.corse.fr/documents/Assemblee/delib/delib\\_corse.pdf](http://www.corse.fr/documents/Assemblee/delib/delib_corse.pdf), consulté le 25 septembre 2008.

IMPORTANCE LANGUE MERE	Non réponse	Sans importance	Peu important	Assez important	Très important	TOTAL
FILIERE						
Standard	10,6% ( 12)	11,5% ( 13)	15,9% ( 18)	36,3% ( 41)	25,7% ( 29)	100% (113)
Bilingue	8,4% ( 12)	1,4% ( 2)	9,1% ( 13)	29,4% ( 42)	51,7% ( 74)	100% (143)
<b>TOTAL</b>	<b>10,0% ( 24)</b>	<b>5,8% ( 15)</b>	<b>12,4% ( 31)</b>	<b>32,0% ( 83)</b>	<b>39,8% (103)</b>	<b>100% (256)</b>

La dépendance est très significative.  $\chi^2 = 25,38$ , ddl = 4, 1-p = >99,99%.

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

% de variance expliquée (V de Cramer) : 9,80%

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 259 observations.

## Importance attribuée à la langue corse par les mères et filière

### Les motivations des familles

Selon Zoltan Dornyei: « the study of motivation to learn a second language [...] is, in fact, one of the most thoroughly examined areas of second language acquisition, with several books and literally hundreds of research articles and book chapters written on it. Yet in spite of this wealth of theorizing and research findings, it is surprising how uneven and inconsistent our knowledge of the subject is » (2003: 1). Il est vrai que l'étude des motivations ne saurait en l'occurrence relever exclusivement des attitudes et représentations des familles à l'égard de la langue corse. Des facteurs relevant de la sociologie de l'éducation tels que la spécificité du curriculum bilingue et les stratégies d'évitement peuvent constituer des motivations extrinsèques à l'avantage ou à la défaveur de l'orientation dans la filière bilingue. Quant aux motivations relevant du domaine linguistique, elles ne sauraient ne pas considérer la parenté du corse avec les langues romanes qui ont connu un destin national ou international tel que l'italien, le français ou l'espagnol. De même, le statut concédé au corse rend le contexte scolaire qui nous occupe différent, par exemple, de l'étude des motivations des apprenants en Catalogne. Il est en effet fort probable que le « bocal » corsophone scolaire ne soit pas de nature à stimuler les motivations liées à ce que Gardner a conceptualisé par « integrativeness ». Compte tenu de la diversité des situations et de la multiplicité des variables interagissant sur les attitudes et les motivations des familles, nous nous situons résolument dans une perspective interactionnelle car selon Gardner: « this approach is appropriate for examining a wide range of important sociocultural issues, such as multiculturalism, language globalization, language contact, and power relations among different ethnolinguistic groups » (Gardner 1985 in Dornyei p.11)

Il est d'autre part intéressant de considérer l'opinion des familles à l'égard des bénéfices que l'enseignement bilingue serait susceptible de procurer en vue de posséder une compétence plurilingue. La dépendance entre l'opinion des familles et l'orientation est très significative.

BIL PROPEDEUTIQUE PLURLING	Non réponse	Non	Plutôt non	Ne sais pas	Plutôt oui	Oui	TOTAL
<b>FILIERE</b>							
Standard	11,5% (13)	8,0% (9)	4,4% (5)	1,0% (35)	28,3% (32)	16,8% (19)	100% (113)
Bilingue	2,8% (4)	1,4% (2)	0,7% (1)	13,3% (19)	39,2% (56)	13,7% (61)	100% (143)
<b>TOTAL</b>	<b>7,7% (17)</b>	<b>4,2% (11)</b>	<b>2,3% (6)</b>	<b>20,8% (54)</b>	<b>34,0% (88)</b>	<b>30,9% (80)</b>	<b>100% (256)</b>

La dépendance est très significative.  $\chi^2 = 42,29$ , ddl = 5, 1-p = >99,99%.

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

Attention, 3 (25,0%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du  $\chi^2$  ne sont pas réellement applicables.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 259 observations.

« L'enseignement bilingue corse-français permet-il d'apprendre d'autres langues plus facilement ? »

BIL PROPEDEUTIQUE PLURLING	Non réponse	Non	Plutôt non	Ne sais pas	Plutôt oui	Oui	TOTAL
<b>FILIERE</b>							
Standard	55,0% (13)	81,8% (9)	83,3% (5)	54,5% (35)	36,4% (32)	23,8% (19)	43,6% (113)
Bilingue	20,0% (4)	18,2% (2)	16,7% (1)	65,2% (19)	63,6% (56)	76,3% (61)	55,2% (143)
<b>TOTAL</b>	<b>100% (17)</b>	<b>100% (11)</b>	<b>100% (6)</b>	<b>100% (54)</b>	<b>100% (88)</b>	<b>100% (80)</b>	<b>100% (256)</b>

La dépendance est très significative.  $\chi^2 = 42,29$ , ddl = 5, 1-p = >99,99%.

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

Attention, 3 (25,0%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du  $\chi^2$  ne sont pas réellement applicables.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 259 observations.

## Orientation scolaire et opinion des familles quant aux bénéfices cognitifs du bilinguisme

Il serait cependant pertinent de comparer les opinions des familles au moment où elles choisissent d'inscrire leur enfant dans la filière bilingue et quelques années plus tard, après avoir réellement mesuré les effets du bilinguisme. Nous pourrions alors déterminer si c'est la connaissance pratique de l'enseignement bilingue qui infléchit les représentations des familles, ou si ce sont au contraire ces représentations qui ont influé sur l'orientation scolaire des enfants.

Un autre indicateur scolaire concerne l'angoisse des familles vis-à-vis de la surcharge de travail que pourrait occasionner l'enseignement bilingue. La dépendance entre l'orientation et cette représentation est très significative. Les familles ayant scolarisé leur enfant dans la filière bilingue infirment les appréhensions manifestées par les autres.

SURCHARGE TRAVAIL	Non réponse	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Indifférent	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	TOTAL
<b>FILIERE</b>							
Standard	16,8% (19)	20,4% (23)	10,6% (12)	9,7% (11)	1,0% (35)	11,5% (13)	100% (113)
Bilingue	4,2% (6)	44,8% (64)	23,1% (33)	6,3% (9)	16,1% (23)	5,6% (8)	100% (143)
<b>TOTAL</b>	<b>10,8% (25)</b>	<b>33,6% (87)</b>	<b>17,4% (45)</b>	<b>7,7% (20)</b>	<b>22,4% (58)</b>	<b>8,1% (21)</b>	<b>100% (256)</b>














La dépendance est très significative.  $\chi^2 = 36,74$ , ddl = 5, 1-p = >99,99%.

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 259 observations.

## L'enseignement bilingue constitue une surcharge de travail

Enfin, lorsque l'on demande aux familles ayant choisi l'enseignement standard de donner les raisons qui ont motivé ce choix, nous constatons que la plupart du temps, il s'agit d'une orientation par défaut. Dans 36,6% des cas, les parents craignent avoir des difficultés pour suivre le travail de leur enfant tandis que 21,2% formulent une inquiétude quant à l'apprentissage de la lecture et 15% vis-à-vis du contenu des enseignements. Le taux de non réponse 23% et les « autres » motivations sont susceptibles de relever tantôt de l'incertitude des familles tantôt de motivations difficilement avouables que les entretiens semi-dirigés peuvent faire émerger.

MOTIVATION STANDARD	FILIERE	Standard
Non réponse		23,0% ( 26)
Réputation des enseignants		12,4% ( 14)
Eviter des enseignants		3,5% ( 4)
Préjudices du bilinguisme		7,1% ( 8)
Inutilité de la langue corse		11,5% ( 13)
Prestige de la langue française		14,2% ( 16)
Proximité géographique		4,4% ( 5)
Incertitudes quant au contenu des enseignements		15,0% ( 17)
Incertitudes quant à l'apprentissage de la lecture		21,2% ( 24)
Difficultés pour suivre le travail de votre enfant		36,3% ( 41)
Influence des autres parents		10,6% ( 12)
Le niveau des autres enfants		16,8% ( 19)
Autre(s)		21,2% ( 24)
<b>TOTAL</b>		<b>100% (223)</b>

### Motivations des familles ayant choisi l'enseignement standard

Nous pouvons donc distinguer deux grands types de motivations. Directe, intrinsèque, par adhésion, lorsque l'orientation se fait en vue d'une fin et indirecte, extrinsèque, parfois par défaut ou en vue d'instrumentaliser la filiarisation. Ces deux types de motivations peuvent certes se combiner mais relèvent de trois registres distincts. Le premier est d'ordre scolaire, le second est d'ordre linguistique tandis que le troisième est d'ordre socio-culturel.

Type/Registre	Scolaire	Linguistique	Socio-culturel
Motivation Directe intrinsèque	-Cognitive	-Integrativeness -Propédeutique au plurilinguisme	-Identification à l'out-group (volonté de s'assimiler à la norme corse)
Motivation Indirecte, extrinsèque	-Désir de distinction -Stratégie d'évitement	-Distinction	-Donner un contenu culturel aux catégorisations ethniques ou sociales -Orientation décidée par le directeur

### Orientation dans la filière bilingue

Globalement, l'offre facultative d'un enseignement bilingue ne permet pas d'infléchir positivement les relations entretenues entre les acteurs (familles) et la langue corse, du fait de la prégnance des représentations diglossiques et du déséquilibre statutaire des langues en présence. La promotion du corse dans le seul espace scolaire ne suffit pas à la rendre attractive, non seulement à l'extérieur mais dans ce seul espace.

Type/Registre	Scolaire	Linguistique	Socio-culturel
Motivation Directe, intrinsèque	- Le bilinguisme est préjudiciable à l'épanouissement intellectuel de l'enfant  - Peur de ne pas pouvoir suivre la scolarité de son enfant (devoirs, leçons...)	- La maîtrise de la langue française est suffisante à la réussite scolaire et l'entrée dans la vie active	- Assimilation du stigmatisme ethnique (pour les immigrés) et volonté de s'assimiler à la norme française  - Bouffonisation de l'identité corse (pour les familles d'origine corse)
Motivation Indirecte, extrinsèque	- Désir de distinction  - Stratégie d'évitement	- L'investissement nécessaire à l'apprentissage de la langue corse n'est pas rentable compte tenu du statut qu'elle occupe dans la sphère économique motivant	- Orientation décidée par le directeur

### Orientation dans la filière standard

De la même façon, lorsque l'on demande aux familles si l'enseignement bilingue est plus efficace que l'enseignement standard, une majorité de parents soutient que le type d'enseignement qui accueille leur enfant est le plus efficace. Peut-être faudrait-il envisager d'offrir une expérimentation de l'enseignement bilingue à l'ensemble des familles à l'issue de laquelle elles devraient formuler un choix en connaissance de cause, de façon à ce qu'elles n'aient pas à choisir l'orientation de leur enfant à l'aveugle, sans réellement connaître la pédagogie, le curriculum et les résultats de l'enseignement bilingue. Ce prérequis serait de nature à réduire les préjugés ou les appréhensions des familles manifestant une grande angoisse face à l'enseignement bilingue<sup>4</sup>. On constate en effet que l'inscription dans une école

<sup>4</sup> Ainsi que le souligne le sociologue François Dubet au sujet de l'école en général (8 :2004) : « Il faudrait aussi accroître l'information des acteurs et leurs capacités de circuler et de se mobiliser en rompant avec certaines formes les plus banales de l'hypocrisie scolaire, celles dont les plus faibles sont victimes parce qu'ils ne

bilingue qui n'offre pas le choix aux familles entre les deux filières conduit certes les familles à s'interroger sur le bilinguisme et le plurilinguisme scolaire mais ne provoque pas de réactions de crainte ou de rejet. Cette observation formulée par la directrice de l'école bilingue de Riventosa met en lumière l'ensemble des stratégies susceptibles d'être utilisées par les familles qui ne relèveraient pas d'une motivation liée explicitement ou directement au curriculum bilingue et à la langue corse. Elle met en outre en exergue la souplesse et l'adaptabilité des familles lorsqu'aucune alternative peu coûteuse n'est envisageable.

EFFICACITE	Non réponse	Non	Oui	TOTAL
<b>FILIERE</b>				
Non réponse	100% ( 3)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	100% ( 3)
Standard	22,1% ( 25)	54,8% ( 73)	13,3% ( 15)	100% ( 113)
Bilingue	16,1% ( 23)	27,3% ( 39)	56,6% ( 81)	100% ( 143)
<b>TOTAL</b>	<b>19,7% ( 51)</b>	<b>43,2% ( 112)</b>	<b>37,1% ( 96)</b>	<b>100% ( 259)</b>

La dépendance est très significative.  $\chi^2 = 65,92$ ,  $ddl = 4$ ,  $1-p = >99,99\%$ .

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

Attention, 3 (33.3%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du  $\chi^2$  ne sont pas réellement applicables.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 259 observations.

À l'issue de la présentation de ces résultats et de cette typologie des motivations, il apparaît que la filiarisation est susceptible d'engendrer une ethnicisation des interactions sociales. C'est en effet lorsque l'out-group est le plus représenté que le désir d'entre-soi et de distinction se manifeste plus profondément, quand bien même les différences culturelles apparaîtraient dérisoires à l'observateur extérieur. Il faut en effet distinguer l'ethnicité qui est « a matter of social organization above and beyond questions of empirical cultural differences: it is about “the social organization of culture difference” » de l'identité ethnique qui est « a matter of self-ascription and ascription by others in interaction, not the analyst's on the basis of his or her construction of a group's “culture” » (Barth 1969 : 6). Il en résulte que de ce point de vue, l'étude des frontières ethniques ne s'intéresse pas au contenu culturel mais aux représentations et aux interactions sociales qui résultent des attributions et des auto-attributions ou catégorisations.

Le site de Corti est à ce titre éloquent. La population y est plutôt homogène et l'orientation en filière bilingue y apparaît comme un élément au service de l'intégration, au contraire de l'Isula. Dans cette école, la filiarisation semble contribuer davantage à la reproduction des

---

maîtrisent pas le jeu subtil de la hiérarchie entre les établissements, les filières, les finesses des orientations, toutes ces petites différences qui finissent par faire de grands écarts [...] Une école plus efficace et moins opaque serait une école plus juste. »

groupes socioculturels extra-scolaires qu'à l'intégration des enfants d'origine immigrée. La langue corse et son apprentissage apparaissent alors comme relever d'une prérogative identitaire dépendant du sentiment de corsitude des familles et du désir d'entre-soi. Quant aux familles d'origine immigrée, elles ne semblent pas percevoir l'intérêt que pourrait représenter l'enseignement bilingue corse-français. La situation de diglossie ne les incitant guère à éveiller leur motivation. En l'absence de tout dispositif incitatif, elles ressemblent aux familles corses qui privilégiaient leurs vellétés d'ascension sociale par le monolinguisme français au détriment de leur identité. En l'absence de dispositif institutionnel prenant en charge cette valorisation identitaire pourtant défendue par la Collectivité Territoriale de Corse, les groupes d'origine étrangère ne se sentent pas destinataires des politiques publiques censées promouvoir la langue corse. La politique linguistique sectorielle mise en œuvre devient alors une politique de distinction tantôt sociale, tantôt ethnique, ou bien encore les deux à la fois. Pire, son ampleur dérisoire contribue à discriminer de façon indirecte une partie de la population scolaire, et ce quelque soit l'ampleur de la spécificité curriculaire de la filière bilingue. La ségrégation scolaire procède davantage de l'existence d'une offre différenciée que du contenu de celle-ci. Ce n'est donc pas le bi/plurilinguisme scolaire qui est en cause mais son offre facultative.

L'enjeu des politiques éducatives et linguistiques à venir sera donc de concilier dans un même mouvement, dans une même vision et action publique durable, la promotion de la langue corse et la lutte contre la discrimination, qu'elle soit directe ou indirecte (Doytcheva 2007). Cela passe nécessairement par une révolution de l'identité professionnelle des enseignants dont les compétences attendues exigeraient une formation continue plus poussée ainsi qu'une reconnaissance accrue. Enfin, à moins de ne vouloir faire de l'école le bouc-émissaire de l'érosion continue de la corsophonie, les autres secteurs et acteurs de la société ne doivent pas se soustraire de leurs responsabilités vis-à-vis de la promotion de la langue corse. Il en va de la de la cohésion du projet glottopolitique et éducatif.

## **Bibliographie**

BERNSTEIN B., 1975, *Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social*, Editions de Minuit, Paris.

BOURDIEU P., 1979, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Minuit, Paris.



- BOURDIEU P., 1980, « L'identité et la représentation », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, Volume 35, Numéro 1, p. 63 - 72.
- CAMILLERI C, KASTERSZTEIN J, LIPIANSKY E M, MALEWSKA-PEYRE H, TABOADA-LEONETTI I, VASQUEZ A., 1990, *Stratégies identitaires*, PUF, Paris, 1999.
- CASTELLS M., 1997, *Le pouvoir de l'identité*, Fayard, Paris.
- COMITI J-M., 2005 (c), *La langue corse, entre chien et loup*, L'Harmattan, Paris.
- CULLETTIVITÀ TERRITURIALE DI CORSICA., 2005 (a), *Délibération n° 05/112 AC de l'Assemblée de Corse approuvant les orientations stratégiques pour le développement et la diffusion de la langue corse*, [www.corse.fr](http://www.corse.fr)
- CULLETTIVITÀ TERRITURIALE DI CORSICA., 2005 (b), *Plan Régional de Développement de la Formation, Lingua è cultura corsa, Plan de développement de l'enseignement de la langue et de la culture corses et de son apprentissage tout au long de la vie*, [www.corse.fr](http://www.corse.fr)
- CUMITATU SCENTIFICU DI A LINGUA., 2007, *Lingua corsa, un fiatu novu*.
- DEROUET J-L., 2000, *L'école dans plusieurs mondes*, De Boeck, Bruxelles.
- DI MEGLIO A., 2003, « L'avènement de l'enseignement du corse » in *Histoire de l'école en Corse*, Ajaccio, Albiana, Bibliothèque de la Corse.
- DI MEGLIO A., 2004, « Ce que le corse doit à l'école », in *Cahiers pédagogiques*, 75 langues en France, et à l'école ?, n°423, avril.
- DÖRNYEI Z., 2003, *Attitudes, Orientations, and Motivations in Language Learning*, Blackwell Publishing.
- DÖRNYEI Z., 2003, *Questionnaires in Second Language Research: Construction, Administration, and Processing*, Lawrence Erlbaum Associates, Mahwah, New Jersey.
- DOYTCHEVA M., 2007, *Une discrimination positive à la française*, La Découverte, Paris.
- DUBET F., 2002, *Le déclin de l'institution*, Seuil, Paris.
- DUBET F., 2004, *L'école des chances, Qu'est-ce qu'une école juste ?*, Seuil, Paris.
- FRASSATI M., 2008, *Synthèse académique LCC*, janvier.
- LORCERIE F., 2004, *L'école et le défi ethnique*, INRP & ESF éditeur, Paris.
- QUENOT S., 2008, «An educational innovation in the challenge of the social cohesion: the example of the French-Corsican bilingual education», *International Conference of Education*,

*Research and Innovation*, International Association for Technology, Education and Development, 17-19 novembre, Madrid.

WIEVIORKA M., 2005, *La différence. Identités culturelles : enjeux, débats et politiques*, L'aube.